

## COMMUNE de VILLIERS-LE-SEC

----

L'an deux mil vingt-et-un, et le onze juin, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Commune de Villiers-le-Sec (compte tenu des mesures sanitaires), sous la présidence de Madame Laurence MEUNIER, Maire.

Présents : Laurence MEUNIER, Annie VERSET, Christian VILLAUMIE, Sylvain ANDREOLI, Marie-France BAILLET, Guillaume GARCIA, Robert JAMET, Olivier JOBARD, Justine RATIER, Julien RIBEIRO, Philippe VATTANT, Anne-Claire VIARD.

Absents excusés : Sonia VERSET-ELORRIOROZ, Yann GIRARDOT, Ludovic PICARD.

Pouvoirs : Sonia VERSET-ELORRIOROZ à Laurence MEUNIER, Yann GIRARDOT à Annie VERSET, Ludovic PICARD à Christian VILLAUMIE.

Secrétaire de séance : Justine RATIER

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers votants : 15

Après lecture du compte-rendu de la réunion du 13 avril 2021, celui-ci a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Circuit des Lavoirs**

Madame Laurence MEUNIER, Maire, présente un dossier d'aménagement d'un circuit des lavoirs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser les travaux d'aménagement du circuit des lavoirs, d'un montant de 7 000 € HT. Il sollicite l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat et autorise Madame la Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès des organismes concernés. Le Conseil autorise et charge Madame la Maire de s'occuper des différentes formalités. Il l'autorise à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Des poubelles seront prévues à divers points clés du circuit.

### **Subventions aux associations**

Madame le Maire donne lecture des dossiers de demandes de subventions reçues de plusieurs associations du village. Après délibération, le Conseil décide de reporter les décisions d'attributions de subventions, afin de demander à ces associations des informations complémentaires sur leurs dossiers.

### **Organisation des élections**

Après discussion, un plan de circulation dans le bureau de vote a été prévu dans lequel les électeurs ne feront qu'un passage. Un fléchage et des panneaux seront installés pour expliquer la démarche. Les assesseurs seront au nombre de 4 par tour de garde.

### **Organisation du 14 juillet 2021**

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, il est convenu de ne pas faire d'animations dans l'après-midi. Madame le Maire propose de maintenir le tir du feu d'artifice le 14 juillet mais de le faire à proximité de la salle des fêtes, ce qu'approuve le Conseil.

Il est ainsi proposé de prévoir la cérémonie au monument aux morts en fin d'après-midi, de la faire suivre d'un apéritif en extérieur pour enchaîner sur le tir du feu d'artifice.

En cas de mauvais temps, seule la cérémonie au monument sera maintenue.

### **Point sur la rentrée 2021/2022**

Madame le Maire informe le Conseil d'une fermeture de classe.

### **Affaires diverses**

- **Sécurisation de l'accès au parking de l'école** : les travaux ne peuvent toujours pas débuter en raison d'un problème extérieur à la Commune.
- **Trottoirs de la Rue de Praigney et de l'Impasse de la Cour Vignot** : les travaux ont débuté.
- **Lotissement du Chemin de la Riochey** : le certificat d'urbanisme a été accepté. Le permis d'aménager est en cours de préparation par l'architecte.
- **Eclairage public** : Madame le Maire va prochainement rencontrer le représentant du SDED pour les travaux dont le programme de travaux devrait débuter en 2022.
- **Lagunage** : en raison de l'actuelle crise sanitaire, l'épandage des boues est interdit dans les champs. L'hygiénisation et le traitement des boues reviendraient trop cher à la Commune, à moins

de mettre les boues « hors service » pendant un an. Pour cela, la Commune doit demander l'autorisation à la DDT afin de n'utiliser que deux bassins sur trois.

- **Terrain multisport et aire de jeux** : la Commune va faire installer un panneau « interdit au plus de 16 ans » et empêcher l'accès aux véhicules par des grosses pierres.
- **Agent ONF** : en prévision du départ en retraite de M. VIAL, agent ONF pour la Commune, M. VATTANT Philippe informe le Conseil que M. VIAL souhaite faire un point sur le terrain.
- **Cessions de bois de chauffage** : Madame le Maire informe le Conseil du bilan des cessions de bois.
- **Fleurissement** : Madame le Maire informe le Conseil que le fleurissement du village est en cours d'achèvement.
- **Chêne** : Madame le Maire informe le Conseil que le chêne plantée le 24 novembre 2019 a bien repris et qu'il est couvert de feuilles
- **Chemins empierrés** : Madame le Maire informe le Conseil que le dossier de demande de subvention a été déposé.
- **Monument aux morts** : Madame le Maire informe le Conseil que le devis pour les potelets a été validé et renvoyé.
- **Salle des fêtes** : Suite aux derniers orages, des infiltrations ont été constatées à la salle des fêtes entraînant des dégâts électriques. Un dossier a été déposé auprès de l'assurance.

A Villiers-Le-Sec, le 11 juin 2021  
Le Maire, Laurence MEUNIER.

